

CONDITIONS PARTICULIERES DU SERVICE

Le client est propriétaire et / ou est en droit quand à la possession du dispositif qu'il délivre à Recovery Labs pour son diagnostic et tentative de récupération des données. Car le client ne peut accéder tout ou en partie, aux données car le / le(s) dispositif est (sont) endommagé(s).

Ce dispositif restera dans les locaux de Recovery Labs avec les normes suivantes:

ENVOIS DU DISPOSITIF AUX INSTALLATIONS DE RECOVERY LABS:

Pour votre meilleure convenance, Recovery Labs vous propose d'utiliser sa messagerie sans coûts additionnels. Si vous le souhaitez, le client peut remettre personnellement le dispositif dans l'une des installations de Recovery Labs ou par le moyen qu'elle juge le plus approprié.

Si le client choisit l'option de prise en charge gratuite à travers la messagerie Recovery Labs. Recovery Labs décline expressément et/ou ses fournisseurs de toute responsabilité concernant la perte ou dommage qui pourrait être subi lors du transport vers ou à partir de nos installations, ainsi que la perte de profits ou toutes autres conséquences découlant de celle-ci.

Recovery Labs SA se chargera des frais de port de l'envoi de la récupération de données à la fin du processus, mais en aucun cas il ne supportera les frais de retour du dispositif original.

ENLEVEMENT ET L'ENTREPOSAGE:

Pour permettre la mise en œuvre du service de récupération, le client doit envoyer seulement le disque dur. Dans le cas où le client envoie toute son unité, il devra s'acquitter à l'avance du montant de 100 € HT pour l'extraction du disque dur et du stockage des autres composants.

Recovery Labs recommande fortement de ne pas envoyer les équipements complets, car ils peuvent être endommagés lors du transport.

DEVIS:

Ce devis est applicable à tous les types de disques durs excepté les systèmes UN RAID, les unités de plus d'un disque, dispositifs avec une connexion Ethernet (NAS/SAN) et SSD (Disque de mémoire solide).

La validité du devis calculé dépendra de la véracité de l'information communiquée. Le devis du Service de Récupération inclus l'enlèvement du dispositif endommagé, la récupération ainsi que l'enregistrement des données récupérées dans un disque externe de 2 TB et l'envoi des données récupérées.

MANIPULATION:

Dans le cas où le dispositif a été manipulé par quelqu'un d'autre avant d'arriver au laboratoire, Recovery Labs vous facturera un supplément de 100 € + TVA ayant comme objet une manipulation et travaux extra. Ce montant sera facturé à l'avance, avant même la phase de diagnostic, et ne sera remboursable en aucun cas.

PAIEMENT DU SERVICE:

1. Le Client accepte de payer à Recovery Labs, S.A. pour ces services, les sommes établies dans le devis de Récupération avec la condition que la récupération se soit réalisée avec succès. Le Client n'aura aucun paiement à effectuer si du a une récupération partielle, il ne serait pas conforme aux données obtenues.
2. Dès que la récupération sera finalisée, le client sera averti, et la livraison des données aura lieu dès que Recovery Labs aura reçu la preuve de paiements.
3. Tous les montants exprimés, sauf indication contraire, devront être augmenté de la TVA.
 - par défaut de 18%
 - ou 0% pour les sociétés non- espagnole possédant un numéro de TVA Intracommunautaire.
4. Dans le cas ou il y a un montant impayé par le client, celui-ci assume que Recovery Labs, détiendra comme garantie la possession de l'équipement et des données récupérées pour assurer le paiement des frais mentionnés.

ENVOI DES DONNÉES RÉCUPÉRÉES:

Recovery Labs enverra les données récupérées à travers sa messagerie sans aucun coût additionnel pour le client.

DÉPÔT ET RETOUR DU DISPOSITIF ORIGINAL:

Le dispositif endommagé sur lequel le service a été exécuté, avec une copie des données récupérées, resteront durant quinze jours naturels dans un dépôt du laboratoire de Recovery Labs, de S.A. à partir de la date de l'envoi des données récupérées. De cette forme et dans le cas ou la récupération ne soit pas d'entière satisfaction du Client, il sera possible de réaliser une nouvelles tentative sur le dispositif. Si dans ce délai, nous ne recevons aucune communication de la part du Client nous entendrons que la récupération a été de son entière satisfaction, la copie des données récupérées sera effacée et nous n'effectuerons aucune révision du processus sous le même devis.

Une fois le délai de dépôt finalisé, Le client dispose de 10 jours naturels pour solliciter le retour du dispositif endommagé et ainsi il le requiert, en assumant les frais de ports du retour, soit en envoyant sa propre messagerie enlever le dispositif soit en venant personnellement. Si les 10 jours sont écoulés et qu'il ne l'a pas sollicité, Recovery Labs procédera au recyclage de celui-ci.

PÉRIODE DE RETOUR:

Dès qu'on ai reçu la demande de retour de votre dispositif, Recovery Labs dispose d'un délai de 5 jours ouvrés pour procéder au retour de celui-ci. Dans le cas ou les dispositifs ont participé aux processus de récupération ou de R+D, ce délai pourra se voir affecté et donc prolongé.

CONFIDENTIALITÉ:

Recovery Labs, reste expressément obligé à maintenir une confidentialité absolue et réservée sur toutes les données donnée du Client à l'occasion de l'accomplissement du service commercé. Toute information du Client à laquelle Recovery Labs a eu un accès en incluant des copies de la même, sera rendue ou détruite à l'extinction du service présent.

RESPONSABILITÉ:

Donnée la nature du service objet du document présent, et en considérant comme les circonstances inhérentes à la manipulation de dispositifs de stockage de données, Recovery Labs, S.A. ne garantit pas la récupération des données endommagées.

Etant donné que l'équipement et/ou les données ont déjà été constatées comme détériorées, vous admettez que les efforts de Recovery Labs, S.A. et/ou ses fournisseurs pour analyser les données, préparer l'estimation et exécuter la demande de prestations peuvent aboutir à la destruction ou à la survenance postérieure de dommages sur le dispositif et/ou son contenu, sans que cette circonstance signifie un inaccomplissement ou un accomplissement défectueux de ce travail et quand bien même on ait agit diligemment.

Par conséquent, Recovery Labs, S.A. et/ou ses fournisseurs décline toutes responsabilités de dommages additionnels qui pourraient être occasionnés au dispositif et/ou vos données lors de la tentative de récupération de données et la masterisation de ces dernières sur un support neuf, à condition que tels dommages n'aient pas été causés par une conduite dolosive ou négligente de ceux derniers.

Egalement, le client s'engage à maintenir Recovery Labs, S.A. et/ou ses fournisseurs exemptés de tout type de réclamation pour dommages ou préjudices pouvant avoir pour origines des questions relatives à la propriété des biens et droits sur le support objet de ce contrat et les données contenues dans ce dernier.

CIRCONSTANCE DE FORCE MAJEURE:

En cas de force majeure. Le non-respect, pour cause de force majeure, de tout ou partie des obligations prévues par ce contrat ne peut donner lieu à aucune réclamation d'aucune sorte. À titre d'exemple, sont considérées comme cas de force majeure les inondations, incendies, grèves, guerres ou révoltes, l'indisponibilité de pièces ou de logiciels et toute autre raison, similaire aux raisons susmentionnées, échappant au contrôle conscient des parties. Le cas échéant, la partie lésée doit communiquer ces événements à l'autre partie en indiquant leur nature et leur gravité, afin que les décisions visant à mitiger les effets négatifs desdites circonstances puissent être adoptées dans les plus brefs délais.

JURIDICTION ET BARREAU COMPETENT:

Au cas où se produirait toute divergence ou polémique à l'occasion de l'interprétation ou à l'application de ce contrat, les deux parties se soumettent expressément à la juridiction des Cours de Justice et des Tribunaux du domicile social de Recovery Labs, S.A., avec renoncement express à tout autre juridiction qui pourrait leur correspondre.